
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue exceptionnellement en direct par webdiffusion le lundi 5 octobre 2020 à 18 h en raison de la pandémie COVID-19 dans le respect des consignes de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement
Mme Lise Zarac, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h.

Collègues du conseil, Mesdames et messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire d'adoption du budget de fonctionnement 2021 et du Plan décennal d'immobilisation 2021-2030, de l'arrondissement de LaSalle.

Nous vous présentons ce soir le 4e budget du mandat que vous nous avez confié en 2017. Mes collègues et moi sommes très fiers de la santé financière de LaSalle. Nous travaillons à élaborer ce budget 2021 avec l'administration depuis le mois de juin, mais dans les faits, nous y travaillons depuis quatre ans. En effet, ce budget est le résultat de tous les efforts mis en place au fil des ans, afin que notre arrondissement dispose de moyens suffisants pour donner les meilleurs services à nos citoyens, maintenir nos infrastructures en bon état et développer le LaSalle de demain.

Des 19 arrondissements, c'est à LaSalle que la taxe locale est la plus faible en proportion du budget. Nous avons atteint cet objectif tout en reconstituant nos coussins financiers. C'est justement grâce à cette marge de manoeuvre que ce printemps, au début d'une pandémie que personne n'avait vu venir, nous avons pu dégager rapidement des sommes importantes pour soutenir la communauté;

- 100 000 \$ pour les organismes locaux;
- 30 000 \$ au fonds d'urgence de Centraide;
- 25 000 \$ à Moisson Montréal;
- 175 000 \$ pour la relance des commerces;
- 25 000 \$ pour une campagne d'achat local, etc.

Et en plus, nos réserves financières nous ont permis de lancer de grands travaux d'amélioration dans nos parcs en 2020, en payant ces travaux comptant, donc sans recourir à l'emprunt.

En terminant, je souligne qu'à ce budget 2021 figure une nouveauté qui nous importait beaucoup, les conseillères, les conseillers et moi : le premier budget participatif de l'arrondissement de LaSalle. Nous avons en effet dégagé une somme de 150 000 \$ pour réaliser des projets dans la communauté. Des projets choisis par les citoyens, parmi des projets proposés par les citoyens. À noter que ce budget participatif local s'ajoute au premier budget participatif montréalais, qui couvre l'ensemble de la Ville.

Assez de mots; place aux chiffres, car il y en a beaucoup! Je vous épargnerai d'ailleurs la tâche fastidieuse de m'entendre les énumérer tous. Cette présentation du budget 2021 de LaSalle et du PDI 2021-2030 est déjà en ligne sur la page Internet de l'arrondissement, à l'adresse montreal (point) ca (barre oblique) lasalle . Vous pourrez vous y plonger quand bon vous semble.

Si vous avez des questions à poser à propos de ce budget, vous pouvez nous les adresser à l'adresse électronique qui apparaît au bas de l'écran. Nous y répondrons à la fin de la présentation.

Merci

CA20 20 0350
Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10 - Présentation par la mairesse d'arrondissement du budget 2021 et du programme décennal d'immobilisations pour les exercices 2021 à 2030.

CA20 20 0351
Adoption du budget 2021 et affectation des surplus

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement, affecter un montant de 1 014 700 \$ des surplus d'arrondissement pour l'équilibre budgétaire et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1203035005

CA20 20 0352

Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement - 2021 à 2030

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de LaSalle pour les exercices 2021 à 2030 et le transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1203035003

CA20 20 0353

Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens par webdiffusion.

Aucune question concernant le budget et le programme décennal d'immobilisations.

CA20 20 0354

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De lever la séance à 18 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2020.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement